

LETTRE OUVERTE DE MGR L'ARCHEVEQUE

Aux journaux de Montréal

Archevêché de Montréal, le 19 décembre 1898.

Monsieur le Directeur,

Quelque temps après ma consécration épiscopale, presque tous les journalistes de Montréal, obéissant à un sentiment qui m'honorait certes autant qu'il leur faisait honneur à eux-mêmes, sont venus ensemble à l'archevêché, pour féliciter, dans mon humble personne, l'élu du Saint-Siège ; mais surtout pour m'apporter l'assurance de leur soumission entière à toute direction épiscopale, que je croirais utile de donner en matière de foi, de mœurs et de discipline ecclésiastique.

Cette démarche, je l'ai dit dans le temps et j'aime à vous le répéter aujourd'hui, m'a profondément touché. Laissez-moi le redire aussi, j'y ai trouvé, dès la première heure, une source d'encouragement et de force, au milieu des appréhensions de toute sorte que faisaient naître, dans mon âme, les lourdes responsabilités de l'épiscopat. Le Souverain-Pontife n'a pas été moins impressionné par cette unanime et très rare manifestation de respect et d'obéissance envers l'autorité religieuse. Quand j'ai voulu laisser entre ses mains augustes une copie de votre éloquente adresse, Léon XIII en a demandé l'original, disant qu'il tenait à le garder en sa possession. Ces sentiments du Saint-Père vous sont du reste déjà connus. Avec une bienveillance vraiment paternelle, il a daigné vous les exprimer lui-même, dans un document qui a été publié par plusieurs journaux de la France et du Canada.

Une année et plus s'est écoulée depuis cet échange d'estime et de confiance réciproque entre les journalistes de Montréal et leur nouvel archevêque.

Je puis me tromper ; mais il me semble qu'interrogés au sujet des promesses de bon vouloir et de sympathie que je vous faisais alors, vous n'hésiteriez pas à reconnaître que dans l'exécution de ces promesses j'ai fait preuve de la plus complète et de la plus constante fidélité. Dans tous les cas, ce m'est un agréable devoir de le dire ici publiquement, lorsque l'occasion s'est présentée pour moi de vous

exprimer
jours retr
qui m'avai
personnes

A ce té
seulement
mes esj ér
ordre de c
des lumièr
ainsi voloz
intérêts su
résultats n

Convain
de l'heuret
tueux des
contre de
journal ou
nence de
pressant ap

Ne soye
arrive par v
privée, mai
qui suit la
vous serait
me fait une
en même te

Ces obser
tunité ne se

Très souv
journal sont
minelle. Tot
et les instrui
ont interrog
paix ; et pui
avec complai
sciemment, s
dessins et ces

Quelle pât
âge et de tou